



LETTRE – PETITION
AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 92
PÔLE SOLIDARITES EN PERIL
NON AU PROJET DE REORGANISATION
DES MOYENS POUR ASSURER NOS MISSIONS

Nanterre, le 04/03/2019

Monsieur le Président,

Le 19 mars 2019, un vaste plan de réorganisation des services du Pôle solidarités sera soumis au vote du Comité Technique. Le projet de restructuration est énorme, sans précédent, et bouscule tous les fondamentaux de nos métiers. Il prévoit la disparition des Directions métiers et des 7 services territoriaux actuels, qui seront remplacés par 13 SST (services des solidarités territoriales) dans un découpage géographique sans aucun sens au regard des particularités du territoire et de l'intérêt des usagers. Il est prévu, entre autres, que les éducateurs, assistants sociaux, psychologues, médecins, puéricultrices, auxiliaires de puériculture etc. se répartissent désormais en équipe d'évaluation et d'accompagnement, dans un gommage complet des spécialités, métiers et expertises de chacun. Les missions des administratifs évoluent vers des accueils indifférenciés sur les SST pour tous les services du pôle solidarités. Quant aux cadres, ils vont, une fois de plus, être amenés à repostuler dans l'insécurité et l'incertitude. Tout a été préparé par une poignée de décisionnaires « au sommet », sans aucune consultation des professionnels concernés. Alors même que les services sont déjà exsangues, par manque criant d'effectifs, le nombre d'agents du Conseil départemental, étant passé depuis peu sous la barre des 5000, l'hémorragie des personnels ne fera que s'accélérer. Le 1^{er} mars 2019, en assemblée générale, les agents se sont mobilisés en nombre malgré la période de vacances scolaires. Ils ont réaffirmé haut et fort leurs compétences et appétences professionnelles spécifiques et maintiennent que l'intérêt de l'utilisateur n'est pas la suppression des services sociaux spécialisés. Dès à présent, du fait du déficit d'agents, nos services sont en péril et ce projet ne fera qu'aggraver encore la situation. Dans l'intérêt des usagers, et pour leur offrir le service de qualité qui leur est dû, nous demandons des moyens humains et l'abandon du projet en l'état.

Nom	Fonction	Service	Signature

Pétition à envoyer par mail au syndicat CGT Mail : syndicatcgt@cg92.fr
Avant le 15 mars 2019